

Jean-Marcel Jeanneney ou le libéralisme intellectuel

Jean-Paul Fitoussi et Éloi Laurent

« Le libéralisme intellectuel est une condition du progrès des connaissances. Il est aussi un atout à mettre au service de tous ceux qui sont à la recherche de la meilleure ou de la moins mauvaise des politiques économiques possibles »

Présentation de la *Revue de l'OFCE*, n° 1, Juillet 1982.

Jean-Marcel Jeanneney était un économiste rare, à la fois théoricien, empiriste et praticien. Il maîtrisait assez les nuances et les contradictions de la doctrine pour savoir se tenir à distance de toutes les idéologies. Il connaissait de près, pour les avoir étudiées avec minutie, les structures des économies réelles et la profondeur de leur histoire. Il a *fait* la politique économique de la France en des moments décisifs où tout était à inventer, où tout pouvait basculer : modernisation de l'industrie, stratégie énergétique, consolidation de l'État-providence, maîtrise de la monnaie, construction du marché européen.

S'il est une ligne directrice à ses contributions aux travaux de l'OFCE pendant la quasi-décennie où il en fut le Président fondateur bienveillant et exigeant, c'est ce qu'il a lui-même appelé, avec élégance et malice, le « libéralisme intellectuel » : cette indépendance vis-à-vis des idées reçues qu'il jugeait indispensable à la conduite de politiques publiques raisonnables.

Quand, en janvier 1990, le moment fut venu pour lui de quitter la présidence de l'OFCE et de passer le témoin, René Rémond eut ces mots : « En réfléchissant au chemin parcouru, je voudrais dire que l'observatoire est une belle aventure, aventure institutionnelle et aventure intellectuelle qu'il fallait concevoir et imaginer. C'est le mérite, l'intuition et le génie de Jean-Marcel Jeanneney d'en avoir mené de front la conception et la réalisation ». Et voilà ce que Jean-Marcel Jeanneney lui répondit, utilisant une formule qu'il affirma avoir emprunté à François Mitterrand : « quels que soient les mérites d'une action passée, il faut toujours remettre des bûches au feu ». C'est ce qu'il fit pendant les trente ans où nous eûmes, à l'OFCE, la

chance et le bonheur de le côtoyer ; c'est aussi ce qu'il nous apprend à faire, car il a beaucoup transmis – la transmission était pour lui le plus beau des devoirs et pour nous le plus grand des dons. Ce recueil est bien entendu un hommage à la mémoire de Jean-Marcel Jeanneney mais plus encore à sa présence : les textes rassemblés ici nous rappellent l'actualité de ses enseignements les plus précieux : honnêteté, courage et espérance.

Peu de serviteurs de l'État peuvent prétendre avoir été des pédagogues de l'État. Jean-Marcel Jeanneney est de ceux-là : il a servi l'intérêt général en rendant la puissance publique plus savante des réalités économiques, et la rendant plus savante, il l'a rendu plus clairvoyante dans ses analyses et mieux assurée dans ses choix.

Lui qui avait été reçu à l'Agrégation de sciences économiques l'année même de la publication de *La Théorie générale* de Keynes – que beaucoup s'empressent aujourd'hui de lire enfin ! –, il a abandonné sans regret l'économie littéraire pour embrasser pleinement la révolution de l'économie quantitative de l'après-guerre, qu'il a entrepris de diffuser en France.

Comprenant comme peu l'avaient compris à l'époque l'importance des modèles et de la prévision pour un État qui entendait gouverner et pas seulement réguler l'économie, il n'aura de cesse de développer la culture économique dans l'administration et la classe politique française. Malgré quelques expériences décourageantes ici ou là, on peut considérer qu'il a largement réussi cette mission.

Il aimait les longues et implacables séries de chiffres et les graphiques rigoureux et parlants (la première édition des *Forces et faiblesses de l'économie française* de 1956 contient pas moins de 107 graphiques !). Il les aimait passionnément, comme en témoignera encore son superbe ouvrage paru en 2004 chez Fayard, *Les économies de l'Europe occidentale*.

Mais ce n'était pas, ce n'était jamais pour couper-court à la discussion, bien au contraire : c'était pour que le débat économique s'instaure sur la base de faits stylisés solides et partagés par tous, et que ce langage commun favorise les échanges contradictoires. Il eut le courage, la liberté, d'avancer des propositions que l'air du temps considérait alors comme iconoclastes : créer de la monnaie pour investir, préparer l'avenir ; « oser vite une monnaie commune », titre d'un article qu'il publia en 1988 !

Il avait chevillé au corps et à l'esprit une véritable éthique empirique, qu'à son contact les chercheurs et chercheuses de l'OFCE ont faite leur. C'est peut-être, après celui du courage d'assumer sa liberté, son enseignement le plus précieux. Il fut très heureux que l'OFCE organise et anime la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Il s'agissait, de fait, de la poursuite naturelle de son projet intellectuel.

Mais il était également attaché à l'analyse économique la plus originale et la plus complexe, lui qui soulignait dans *Forces et faiblesses de l'économie française*, quarante ans avant les travaux contemporains sur l'économie de la connaissance et de la culture, l'importance pour la croissance d'une nation des « structures mentales » (formation professionnelle, culture et recherche scientifique, esprit public). « Les qualités des hommes importent plus encore que les richesses naturelles à la prospérité d'un pays », écrivait-il si justement. On appelle cela aujourd'hui la théorie de la croissance endogène. Et certains, pour avoir réussi à compliquer son message, prétendent au prix Nobel !

C'est cette aventure intellectuelle que ce livre raconte, ou plutôt qu'il laisse l'auteur lui-même conter au travers d'articles écrits depuis le premier jour de son premier mandat de Président de l'OFCE. Il aimait discuter de ses idées, chercher à convaincre son interlocuteur pour tester son raisonnement ; mais il savait aussi accueillir les critiques, remettre son article sur l'ouvrage, en proposer de nouvelles moutures. Jamais il ne s'est satisfait d'une première version d'un travail, qu'il s'agisse du sien ou de celui de ses collaborateurs.

Nous avons cependant fait une exception dans notre choix chronologique, en mettant en prolegomènes à ce recueil, un article qu'il avait publié dans le journal *Le Monde* en juin 1953 sur *La crise de la science économique française*, car il permet de comprendre à quel point l'OFCE faisait partie de son projet intellectuel et en était en un sens l'aboutissement. Dans sa préface à l'édition française de la *Théorie générale*, Keynes regrettait l'éclectisme de la pensée économique française, son absence d'enracinement dans une conception systématique. « Mais faut-il y voir une cause de stérilité scientifique et lui en faire reproche, ou au contraire l'en louer parce que cet éclectisme serait une marque d'honnêteté intellectuelle face à une crise profonde que traverse la science économique dans le monde ? » lui répond Jean-Marcel Jeanneney. Son diagnostic est plutôt que l'on

manque de données de faits. « Observer, décrire, n'est certes pas toute la science. Ce n'en est que le préliminaire, mais indispensable » et il conclut : « À l'heure actuelle, la crise de la science économique, l'incapacité ou elle se trouve fréquemment de guider la politique, paraissent dues essentiellement à ce que la réalité, faute d'avoir été suffisamment observée, mesurée, sondée, échappe encore trop à notre connaissance¹. »

Ce recueil d'articles est structuré en trois parties dont les titres respectifs font écho à une œuvre marquante de Jean-Marcel Jeanneney. La première, intitulée *Vouloir le débat public en économie*, contient sept textes consacrés à la création de l'OFCE, à l'analyse et la politique économiques. Ces contributions forment ensemble le testament économique de Jean-Marcel Jeanneney, dont l'OFCE est l'incarnation.

Notre institution sera d'emblée placée sous les auspices de l'aversion foncière de son fondateur à l'endoctrinement économique : « Un pluralisme existera à l'intérieur de l'OFCE. Quand des idées s'affronteront, je n'entends pas arbitrer entre elles et je ne mettrai pas obstacle à ce qu'elles apparaissent contradictoirement dans ses publications, sous réserve que, n'étant point dogmatiques, elles puissent prétendre à un fondement scientifique. » C'est aujourd'hui encore le fondement le plus solide de l'indépendance de notre institution.

L'OFCE fut à la fois une construction originale et nécessaire. Originale, parce que créée au sein de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) dont l'histoire témoigne de l'indépendance ; originale aussi, parce que son statut la met à l'abri des luttes de pouvoir qui peuvent, parfois, agiter le milieu universitaire ; originale enfin, parce que bien que faisant partie d'un ensemble, elle dispose d'un budget qui lui est propre. Cette construction juridique était nécessaire, parce qu'ayant pour mission d'animer le débat public en économie, il fallait que l'OFCE puisse se garder de tous les pouvoirs, à commencer par le pouvoir politique, tant certaines vérités ne sont pas bonnes à entendre. La FNSP lui offrait à cette fin un abri précieux. Jean-Marcel Jeanneney savait que l'indépendance de l'institution était essentielle, et il aurait préféré qu'elle soit mieux

1. On ne peut qu'être frappé de la similitude entre cette conclusion et celle des travaux de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. (cf. Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi : *Richesse des nations et bien être des individus*, Odile Jacob, 2009).

assurée encore : « Je regrette, écrivait-il, qu'au moment de sa création il n'ait pas reçu de l'État – ou d'une grande fondation désintéressée comme celles qui existent aux États-Unis – une dotation assez importante pour que intérêts et dividendes suffisent à son fonctionnement normal. Mais c'était alors hors de question. » .

Il avait compris que, quelle que soit l'intelligence de la construction juridique, l'indépendance était une conquête permanente dont l'arme est la qualité des publications de l'OFCE : leur rigueur scientifique en même temps que leur impertinence, leur capacité à aller au-delà des sentiers battus et des idées rebattues.

En ces temps de fortes turbulences, de succession rapide de crises ou de réémergence de la même crise sous d'autres visages, la lecture de ses articles consacrés à l'analyse et à la politique économiques recèle nombre d'enseignements précieux. La bonne économie traverse le temps, ne passe jamais de mode et reste toujours d'actualité, à rebours de la croyance largement répandue selon laquelle seuls les textes les plus récents méritent attention.

Dans *Relancer sans dérapier* (1982), « il est absurde, nous dit-il, que le nombre des chômeurs atteigne près de dix pour cent de la population active en maints pays alors que tant de besoins demeurent insatisfaits dans le monde. ». Absurde, en effet « car si la production se contracte, continue-t-il, les revenus distribués diminuent et le rendement des impôts s'en ressentant, l'État doit modérer ses dépenses, ce qui, en affaiblissant la demande, conduit à produire moins encore ; les banques craignant davantage l'insolvabilité de leurs clients réduisent les crédits consentis ; il se peut que le resserrement de l'activité soit sans limite spontanée ». On croirait ces mots écrits pour décrire la situation présente. Et les remèdes qu'il propose pourraient aussi bien s'appliquer aujourd'hui : l'investissement, ce que l'on appelle la « ré-industrialisation », une politique de croissance à l'échelle européenne, car aucun des pays de la zone euro ne dispose des marges de manœuvre pour la conduire seul, un surcroît de cohésion sociale, etc.

Car Jean-Marcel Jeanneney était bien conscient des dangers de la relance en un seul pays, relance qui pourrait davantage profiter aux économies voisines en raison de l'abaissement du multiplicateur national dû à l'ouverture au commerce international. Ce que l'on craignait alors, c'était la montée de l'endettement extérieur et ses conséquences sur le taux de change et le taux d'intérêt. Ce que l'on craint aujourd'hui, après plus d'une décennie d'existence de l'euro,

c'est la croissance de la dette souveraine, ses effets sur la notation du pays et partant sur la prime de risque d'intérêt qu'il doit consentir. Mais fondamentalement, les mécanismes à l'œuvre sont les mêmes, et seule une expansion concertée permettrait d'éviter de tels enchaînements négatifs. À condition que l'Europe sache se protéger. C'est là que Jean-Marcel Jeanneney commence à faire entendre une voix discordante dans le concert de louanges adressées au libre échange. « Combien la relance européenne serait plus facile à mettre en œuvre si, de façon beaucoup plus générale et sans mauvaise conscience, la Communauté appliquait à son profit des mesures protectionnistes, au moins égales à celles que l'administration des États-Unis s'est depuis longtemps donné le droit de pratiquer quand elle le juge utile ! » N'est-ce pas de la nécessaire fin de la naïveté économique européenne dans la mondialisation et de « juste échange » dont les uns et les autres parlent aujourd'hui ? Nous y reviendrons.

Jean-Marcel Jeanneney reprend l'ensemble de ces thèmes dans l'article intitulé *De l'inadéquation actuelle des politiques keynésiennes* (1983), en les approfondissant. Les politiques de gestion de la demande globale se heurtent à de nombreux obstacles : la contrainte extérieure, l'endettement des États qui limite leurs marges de manœuvre, la libéralisation des mouvements de capitaux, le manque de flexibilité de l'appareil de production, notamment. D'autres instruments de la politique économique doivent être mobilisés, en particulier la politique des revenus, la politique industrielle, l'aide à la mobilité et à la formation du travail. (« Il faut...que la mobilité professionnelle des hommes soit plus grande et que beaucoup plus nombreux soient ceux ayant un degré de qualification professionnelle élevé, en des spécialités de plus en plus variées. ») Un programme interventionniste s'il en est, mais qui prend acte du nouvel environnement de la politique économique et cherche à en tirer parti. Le contexte était alors celui d'une forte inflation qui limitait encore davantage l'espace des politiques de demande et de lutte contre le chômage.

« Dans *C'était la Gaulle* Alain Peyrefitte rapporte ce propos qui lui fut tenu en tête à tête par le Général le 12 décembre 1962, après le Conseil des ministres : « Le marché, Peyrefitte, il a du bon. Il oblige les gens à se dégoûter, il donne une prime aux meilleurs, il encourage à dépasser les autres et à se dépasser soi-même. Mais, en même temps, il fabrique des injustices, il installe des monopoles, il favorise

les tricheurs. Alors, ne soyez pas aveugle en face du marché. Il ne faut pas s'imaginer qu'il règlera tout seul tous les problèmes. Le marché n'est pas au-dessus de la nation et de l'État. C'est la nation, c'est l'État qui doivent surplomber le marché. Si le marché régnait en maître, ce sont les Américains qui règneraient en maître sur lui ; ce sont les multinationales, qui ne sont pas plus multinationales que l'OTAN. Tout ça n'est qu'un simple camouflage de l'hégémonie américaine. Si nous suivions le marché les yeux fermés, nous nous ferions coloniser par les Américains. Nous n'existerions plus nous Européens ». Dans l'article intitulé *Le marché et l'État* qu'il ouvre par cette citation, Jean-Marcel Jeanneney s'élève au-dessus des contingences conjoncturelles pour proposer son analyse et sa conception d'un capitalisme concret, à la fois plus efficace et mieux adapté à nos sociétés.

Le marché, nous dit en substance Jean-Marcel Jeanneney, permet une meilleure allocation des ressources qu'un système de prix administrés ; les exemples de gaspillage de ressources abondent, en effet, lorsque les prix sont fixés arbitrairement : logement, produits agricoles, rémunération de l'épargne, etc. La concurrence est de même un aiguillon utile qui pousse à l'amélioration de la qualité des biens et services. Mais l'économie de marché livrée à elle-même produit d'insupportables et insoutenables inégalités. Le marché est aveugle au long terme. Il croit pouvoir négliger les exigences sociales. « Le marché fabrique des monopoles parce qu'il fournit aux plus puissants le moyen d'éliminer leurs concurrents et d'engranger des rentes de situation injustifiées ». C'est l'État qui détermine les règles du jeu du marché, c'est l'État qui ordonne et interdit. Seul l'État peut fournir les services et biens publics, essentiels au bon fonctionnement de l'économie et de la société. Le marché ne veille pas spontanément au bon aménagement du territoire, pas plus qu'il ne se préoccupe de protection sociale, pourtant indispensable à la justice et à l'efficacité économique. Ainsi, les assurances sociales privées fournies par le marché ont un coût d'administration beaucoup plus élevé que celles fournies par la collectivité, qui, elles, sont mutualisées. L'État peut prendre le risque du long terme, et doit s'engager dans des investissements, certes coûteux et risqués à court-moyen terme, mais rentables pour longtemps. Il serait même souhaitable que par la médiation de la planification indicative, il suscite un partage équitable des fruits de la croissance, entre les

salaires, les profits des entreprises, la rémunération des capitaux et les transferts sociaux.

La conversion généralisée à l'économie de marché et à la doctrine qui la sous-tend ne servirait de fait qu'à assurer la domination de grandes puissances sur des économies trop faibles pour s'y opposer. « Pour échapper à cette domination, comme à celle d'autres grandes puissances économiques qui émergeront à l'avenir, les États d'Europe ne peuvent disposer d'un poids suffisant qu'en unissant leurs forces. Le jour où existerait au sein de l'Union européenne une Autorité démocratique – constituée d'une manière restant à inventer, le modèle des États-Unis d'Amérique n'étant pas adapté aux réalités de notre continent – qui soit capable de décider vite et de négocier avec fermeté dans les domaines d'intérêt commun, l'Union serait en mesure d'imposer sa marque au marché mondial. » On aurait aimé que cette autorité démocratique soit à la manœuvre en cette période dite de « crise des dettes souveraines », qui de fait n'est qu'une crise de la constitution européenne, c'est-à-dire de la démocratie sur notre continent.

« Le mot observatoire signifie qu'il s'agit d'abord de prendre connaissance, aussi précise que possible, des réalités à comprendre ». Cette connaissance permet de passer de la mesure à l'analyse, puis de l'analyse à l'action. C'est cette philosophie pragmatique qui a présidé à l'organisation de l'OFCE, à son fonctionnement interne. Jean-Marcel Jeanneney a tout de suite compris l'intérêt des méthodes empiriques, en particulier de l'économétrie, pour la mettre en œuvre. Dans *Du bon usage des modèles* (1989), il énonce avec clarté ce qui fait l'utilité des modèles économétriques, en même temps que ce qui fait leur limite et rend du coup indispensable l'utilisation simultanée d'autres méthodes empiriques.

Les structures de l'OFCE en portent la marque puisqu'elles sont conçues pour permettre la cohabitation de différentes méthodes d'études de l'économie et d'analyse de la conjoncture et entretenir entre elles une saine émulation. C'est le prolongement empirique du libéralisme intellectuel. Les départements de notre institution sont donc à la fois complémentaires et concurrents, puisqu'ils ont vocation à étudier les mêmes réalités, mais à partir de méthodes et d'approches différentes. C'est ainsi qu'existent simultanément en son sein une place importante pour la modélisation économétrique, une place importante pour l'analyse de la conjoncture que l'on pourrait qualifier de classique, mais aussi une place importante pour la

réflexion théorique et l'étude de méthodes nouvelles d'analyse empirique. L'économétrie permet – à partir de données statistiques, de séries chronologiques ou croisées – de construire de grands modèles intégrés. Cette méthode a un avantage considérable, celui de donner une cohérence d'ensemble à la réflexion et d'empêcher ainsi les jugements à l'emporte-pièce sur les causalités : « En obligeant à rendre cohérentes les hypothèses formulées et les conclusions avancées, ils prémunissent contre la tentation de traiter isolément des relations entre quelques grandeurs économiques pour en tirer des explications ou des recommandations qui risqueraient fort d'être erronées, en raison soit d'hypothèses implicites contradictoires, soit d'une méconnaissance de certaines contraintes. », écrit Jean-Marcel Jeanneney.

Mais on connaît aussi les limites de la méthode : l'imparfaite connaissance du présent, l'évolution des comportements, l'effet des anticipations sur ces mêmes comportements, le « chiffrage » des variables exogènes, etc. C'est pourquoi les méthodes descriptives les plus classiques, telles que celle de l'analyse cyclique traditionnelle, celle-là même qui était pratiquée au début du siècle dernier, demeurent notamment indispensables, car elles nous permettent d'avoir une connaissance plus intime, plus fine de la réalité qui nous entoure. En vérité, les bons utilisateurs de modèles économétriques les utilisent spontanément. Le travail d'une équipe intelligente de modélisation consiste aussi à comparer les résultats du modèle à l'idée intuitive que l'équipe avait des évolutions en cours, elle-même fruit de multiples informations éparses mais dont la mise en cohérence permet de conserver le sens de ce qui est vraisemblable.

Pour des raisons analogues, encore que moins quantitatives, Jean-Marcel Jeanneney a voulu rendre la sociologie utile aux économistes. Il a donc associé des sociologues à l'OFCE dans le but de fournir une description dynamique des comportements humains susceptibles d'influencer l'offre et la demande, de percevoir les contraintes qui pèsent sur la société dont les causes ne sont pas principalement économiques. Ainsi dans chaque numéro de la Revue sont parues des « Chroniques » analysant les transformations en cours de la société française portant des effets de long terme, c'est-à-dire des évolutions sociales structurelles plutôt que conjoncturelles.

La seconde partie de l'ouvrage, sous le titre *Une mémoire au service de la prospective*, rassemble elle aussi sept articles. En chacun d'entre eux, Jean-Marcel Jeanneney s'efforce de déchiffrer le présent et de

supputer l'avenir en mobilisant sa connaissance intime de l'histoire longue des évolutions économiques.

Le premier article, *Quels lendemains à une conjoncture extérieure sans précédent ?* (juillet 1986) (complété et validé par un second texte sur le prix du pétrole et des matières premières) propose d'éclairer un épisode économique paradoxal des années 1980 au moyen de références à des épisodes similaires qui ont émaillé l'histoire du 20^e siècle. Ce qu'il convient de comprendre et d'expliquer, c'est ce qu'il est convenu d'appeler le contre-choc pétrolier – la baisse simultanée du cours du pétrole, des matières premières et du taux de change du dollar, dans un contexte de croissance. Ce contre-choc fut bien entendu éminemment favorable à la conjoncture européenne, mais en quelle mesure une constellation aussi particulière de phénomènes apparemment contradictoires pouvait-elle être durable ? « Ces circonstances extérieures n'auront-elles que des effets favorables très provisoires ou, opérant un retour à une certaine normalité des prix et des changes, ouvrent-elles la voie à une nouvelle ère d'expansion économique, semblable à celle des années cinquante et soixante ? » Au terme d'une analyse historique extrêmement précise et très bien documentée, l'auteur reconnaît ne point avoir trouvé de configuration similaire des variables considérées. Il en conclut provisoirement que « le caractère éphémère, parce que paradoxal, de la simultanéité des mouvements de baisse du dollar avec ceux des prix des matières premières et du pétrole ne peut faire de doute. Il ne s'agit que d'un épisode. On doit certes en recueillir les avantages, mais se garder de fonder des politiques à moyen ou long terme sur cette aubaine sans prendre soin d'en mesurer les suites probables. » Provisoirement, car l'histoire n'est pas nécessairement vouée à se répéter.

Il se peut qu'il existe au moins depuis le premier choc pétrolier des facteurs à l'œuvre susceptible d'en modifier le cours : progrès des techniques, baisse de l'intensité énergétique des productions, organisation du marché pétrolier, modification des comportements dans les pays riches, liquidités internationales limitées etc. Certes la croissance des pays en développement pourrait modifier les termes de pareille équation en provoquant une augmentation des demandes de pétrole et de matières premières. C'est pourquoi il conviendrait d'instaurer et de maintenir un ordre économique international satisfaisant.

Dans *Relations historiques entre l'intensité des commerces extérieurs et la croissance des produits nationaux* (1983), Jean-Marcel Jeanneney s'attaque à la fois à une idée reçue et à l'un des fondements de la doctrine du libre échange, selon laquelle l'augmentation du commerce extérieur est partout et toujours la clé de la prospérité économique. Mais il s'y attaque à sa manière, au moyen d'une étude minutieuse, détaillée et quasi exhaustive des faits historiques. Nul *a priori* dans sa démarche, mais la volonté déterminée de confirmer ou d'infirmer l'argument. Pour cela, « il faut disposer de séries statistiques retraçant, année après année, pendant une durée aussi longue que possible, les variations des importations et exportations de divers pays et celles de leurs produits nationaux. De telles données concernant la France, le Royaume-Uni et les États-Unis existent sur plus d'un siècle et demi, conjecturales certes aux époques anciennes, surtout quant aux produits nationaux, mais utilisables néanmoins. Depuis 1950, elles sont disponibles pour de nombreux autres pays. ». Mais il n'est pas pour autant aisé de trancher, de démêler corrélations et causalités pour en avoir le cœur net. Lorsqu'augmentation du degré d'ouverture et croissance du produit évoluent de concert, doit-on en conclure que l'intensification du commerce extérieur a été un moteur de la croissance ou une conséquence de celle-ci ?

Comme souvent, le message qui découle de l'analyse historique est qu'il faut se garder des idées systématiques. La croissance du commerce international – pour ce qui concerne les pays développés – a parfois coïncidé avec celle du produit et parfois au contraire avec un ralentissement de l'activité économique. « Que les croissances des PNB aient été régulières de 1950 à 1973 lorsque [les degrés d'ouverture des économies] demeuraient à peu près constants, et qu'ensuite l'intensification des commerces extérieurs ait coïncidé avec le ralentissement de la croissance et la stagnation qui a suivi, sont des faits qui méritent grande attention. ». Cet article est important aujourd'hui parce qu'il montre à quel point les stratégies de croissance, lorsqu'elles obéissent aveuglement à une doctrine peuvent conduire à de grandes fragilités.

Dans *Monnaie et mécanismes monétaires en France de 1878 à 1939*, Jean-Marcel Jeanneney retrace l'histoire de la monnaie française aux fins d'apprécier le degré d'efficacité des mécanismes régulateurs que les différents systèmes monétaires (monnaie-or, monnaie convertible en or ou monnaie de papier) mettent en jeu, ainsi que leurs effets perturbateurs. Un leitmotiv de l'analyse de l'auteur est que les fluc-

tuations erratiques des changes, en aggravant l'instabilité des échanges en même temps que l'incertitude de l'investissement, ont des conséquences néfastes sur l'activité économique. De 1878 à 1913, l'étalon or, en vigueur en France et en de nombreux pays avec lesquels la France réalisait l'essentiel de son commerce, assura une remarquable stabilité du cours du franc. Le mécanisme dit des points d'entrée et de sortie de l'or permit de limiter les variations du taux de change du franc à moins de 1%. En cette période, la stabilité des prix fut aussi remarquable, le taux d'inflation variant entre - 2 et + 2 %. Les régimes monétaires qui lui succédèrent n'eurent pas les mêmes bonheurs et accentuèrent parfois les instabilités. Certes la période fut troublée, mais l'auteur nous montre bien comment d'autres décisions auraient permis de la mieux traverser. Il ne plaide pas pour autant pour un retour à l'étalon-or, fut-il souhaitable, car il se révélerait impossible. Il s'adresse d'ailleurs en un autre article, *Aux nostalgiques de l'étalon-or*, à ceux qui ne voient comme salut que le rétablissement d'un ordre monétaire fondé sur l'or, pour sauver le monde de la grande valse des monnaies.

Il propose, au contraire, que la monnaie soit gérée par des banques centrales compétentes, attentives aux besoins en liquidité de l'économie, sans dogmatisme donc, même si leur mission essentielle reste celle d'assurer la stabilité des prix. « Encore faut-il que le statut de ces banques leur donne la meilleure chance de bien remplir leur mission. Cela n'implique pas seulement que leurs dirigeants soient informés, compétents et bien intentionnés, mais qu'ils jouissent d'une grande indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, trop souvent enclins à céder à des préoccupations immédiates, alors que toute monnaie doit être gérée avec des vues longues ». Des banques centrales indépendantes donc, mais qui seraient responsables devant les nations du bon accomplissement de leur mission. Cette gestion interne des monnaies ne suffirait évidemment pas à assurer la stabilité des taux de change. Il y faudrait, ajoute-t-il, un ordre monétaire international tels que les cours des monnaies entre elles aient été irrévocablement choisis et qu'une autorité monétaire internationale ait le pouvoir de recommander et au besoin d'imposer aux États adhérents et fidèles au système les disciplines monétaires et budgétaires nécessaires au maintien de ces cours.

L'article intitulé *L'économie française pendant la présidence du général de Gaulle* présente une analyse objective des faits et des politiques conduites de 1958 à 1969. Jean-Marcel Jeanneney n'a pas

voulu en faire le témoignage personnel d'un acteur important du gouvernement de la France, mais simplement un récit d'historien qui s'attache à relater les faits. « On n'y trouvera ni explications ni jugements de valeur sur les politiques alors menées, qui eussent fourni sans doute d'utiles leçons. Puisse cette lacune susciter d'autres recherches ! ».

Jugée à l'aune des trois dernières décennies, la période apparaît comme extraordinairement faste. Elle fut même la période la plus faste des Trente glorieuses en France. La croissance annuelle du PIB y était de 5,5 % en moyenne, celle du revenu des ménages de 4,7 % – les salaires réels n'augmentant qu'un peu plus de 3 %, mais les prestations sociales de plus de 7 %. L'investissement des entreprises y croissait à un rythme annuel de 7,3 %, l'équilibre budgétaire était progressivement rétabli, la dette publique en pour cent du PIB baissait de moitié alors que les échanges extérieurs devenaient excédentaires. Pour toutes ces raisons, les perspectives de l'économie française apparaissaient brillantes en fin de période, les capacités de production ayant été rétablies et les marges de manœuvre de la politique économique grandement élargies. La seule ombre au tableau était l'inflation, dont le rythme annuel dépassait les 4 %.

Le dernier article de cette partie, *L'héritage et le poids du passé*, illustre de façon magistrale la « méthode Jeanneney » : mettre l'histoire au service de la compréhension du présent de façon à mieux construire l'avenir. D'ordinaire en effet, les prévisionnistes, comme d'ailleurs les chercheurs, se réfèrent au passé le plus récent – disons les trois dernières années – pour tenter de comprendre les problèmes du monde. « Or en bornant ainsi son regard, on risque de ne pas bien comprendre le présent et supputer l'avenir. Car des ressorts et des freins sont en œuvre, qu'on ne peut guère déceler en une si courte période ; ils résultent de structures matérielles, financières et mentales léguées par le passé. De cet héritage, issu de plus d'un siècle d'histoire, la France d'aujourd'hui est à la fois bénéficiaire et victime. C'est de lui que dépend la capacité de notre économie à tirer un bon parti ou à s'accommoder d'événements extérieurs. ». Ce recours à l'histoire, s'il avait été plus systématique, nous aurait permis d'éviter nombre de vains débats, notamment en Europe, où l'on n'en finit pas de vouloir importer clés en main des « modèles » de pays voisins, hier le « modèle nordique », aujourd'hui le « modèle allemand ». Le mérite de Jean-Marcel Jean-

nene est de nous rappeler que cela n'est possible que si l'on peut changer l'histoire !

La dernière partie de ce recueil, *Ecoute le monde qui vient : intégration globale et unification européenne*, s'ouvre par des *Réflexions sur la crise économique mondiale* (1982). Certes, à l'époque, les variations de la production sont trop faibles pour justifier l'utilisation du mot crise. Mais « l'emploi de ce mot, pour caractériser l'actuelle situation, convient néanmoins, en ce qu'il désigne les difficultés grandes qu'agents économiques et gouvernants rencontrent à faire face à des changements structurels rapides et profonds. Il y a crise parce qu'il y a désarroi, parce que si l'on entend recourir à des politiques traditionnelles, la situation paraît en appeler de contradictoires, et parce qu'on voit mal encore quelles autres sont possibles ».

L'auteur parle, en effet, de la situation particulière, si ce n'est étrange, qui caractérise les économies développées au tournant des années 1970-80. Les années 1970 furent caractérisées par la stagflation – l'aggravation simultanée de l'inflation et du chômage – les années 1979-82 par la synchronie d'un niveau élevé de chômage et d'inflation. Les politiques macroéconomiques semblent impuissantes à réduire en même temps ces déséquilibres. Le danger que souligne Jean-Marcel Jeanneney est que l'on tente alors de combattre un seul mal, au risque d'aggraver l'autre. Que ne fut-il écouté ? Car partout la désinflation devint la priorité des priorités, notamment en France, et l'on sait ce qu'il advint du chômage. Il analyse l'ensemble des facteurs d'ordre interne comme externe, qu'il faudrait considérer pour conduire des politiques mieux à même d'affronter pareille complexité. Il plaide pour une meilleure coopération internationale, dont il sait la difficulté en même temps que la nécessité : il en explore les contours dans *A la recherche d'un nouveau système monétaire international* (1983), pointant les dangers que présentent ce que l'on appellera quelque deux décennies plus tard les « déséquilibres mondiaux » (*global imbalances*).

Mais coopération ne signifie ni béatitude, ni naïveté. *Chômage en Europe et commerce mondial* s'ouvre sur un triste constat, hélas d'actualité : « On parle de moins en moins du chômage. La presse française et l'audiovisuel se bornent à égrener discrètement au long des mois des statistiques indiquant qu'il s'aggrave. Les hommes politiques de toutes tendances paraissent considérer que sa persistance à un haut niveau est pour longtemps inéluctable. ». Mais l'article se poursuit sur une ton offensif et même provocant : « Moins que

jamais l'Europe ne doit demeurer envoûtée par les sirènes d'un libre-échange qui, plus dangereux maintenant qu'autrefois, risque de l'être plus encore dans un avenir proche, les progrès techniques réalisés depuis une vingtaine d'années ayant modifié profondément les conditions de la concurrence mondiale ». Et Jean-Marcel Jeanneney d'énumérer ces conditions nouvelles qui changent la donne de l'échange international et accélèrent délocalisations d'industries et pertes d'emplois : baisse des coûts des transports, accélération de l'information et de la communication, diffusion mondiale du progrès technique, puissance sans précédent des entreprises multinationales. Paul Samuelson, dans un article critique de la théorie standard du libre-échange qui a choqué la communauté économique en 1995, ne disait pas autre chose.

Mais Jean-Marcel Jeanneney ne se contente pas de cette analyse : il met le premier au jour le mécanisme de concurrence intra-européenne qui abîmera dans les années 2000, sous l'impulsion de l'Allemagne, l'Union européenne et la zone euro, les laissant dangereusement affaiblies pour affronter la « grande récession ». Sait-on par exemple, qu'en Allemagne aujourd'hui où il n'existe toujours pas de salaire minimum, la rémunération horaire en plusieurs professions est de l'ordre de trois euros ? Cette Europe non-coopérative, sur les dangers de laquelle tant de travaux de l'OFCE aujourd'hui largement repris se sont efforcés d'apporter des éclairages divers, Jean-Marcel Jeanneney en a en 1987 décrit la réalité : « Chacun des pays européens qui constate ou redoute que des importations déséquilibrent sa balance des paiements est conduit, pour y parer, à amenuiser le pouvoir d'achat de ses habitants. Ce faisant il réduit certes ses importations, mais aussi les débouchés offerts à toutes ses activités. Cette politique de restriction de la demande intérieure détériore l'emploi à moins qu'elle réussisse à accroître assez les exportations. Or comme aucune diminution du pouvoir d'achat ne peut être telle qu'elle aligne les revenus européens sur ceux des pays à bas salaires...c'est principalement chez ses voisins qu'il faut chercher à exporter davantage. Ceux-ci devront réagir à leur tour pareillement. Un cercle vicieux européen, de récession, s'instaure. ».

Jean-Marcel Jeanneney, qui explique et justifie avec rigueur les politiques qu'il recommande, franchit sans trembler, au nom du projet européen, le pas du protectionnisme : « L'obstacle véritable à ces propositions protectionnistes est qu'elles sont iconoclastes, car

la doctrine du libre-échange a été érigée en dogme... Aujourd'hui la logique implacable des faits commande à une Europe aux prises avec un chômage dramatique de ne pas accepter d'être victime d'une idéologie surannée. ».

Prolongeant cette ligne d'analyse, nous avons voulu, avec les trois derniers articles de ce recueil, tous trois consacrés à la marche vers la monnaie unique européenne, montrer combien la voix forte de Jean-Marcel Jeanneney porte jusqu'à nous. Ces articles, à la vérité, parlent d'eux-mêmes. Tout y est ou presque : les fragilités et la précarité du SME, les avantages et les risques d'une union monétaire, la nécessité de coordonner politiques monétaire et budgétaire. L'auteur, fidèle à son sens de l'État, met ici davantage l'accent sur les règles que sur les choix, mais c'est ainsi qu'il pensait possible d'aboutir à la monnaie unique. Le gouvernement de la zone euro relève d'autres analyses et Jean-Marcel Jeanneney a su pleinement les laisser s'exprimer à l'OFCE et dans le débat public, où ces positions ont fait école.

« Quand vous penserez fortement quelque chose, dites-le, écrivez-le – des déclarations ? – oui, mais aussi des articles. Il faut écrire ». Ces mots que le Général de Gaulle lui souffla le 30 décembre 1969, lors du dernier entretien qu'eurent les deux hommes, Jean-Marcel Jeanneney les a sans doute gardés à l'esprit pendant toute sa présidence de l'OFCE. On trouvera rassemblées dans les pages qui suivent plus que des contributions majeures, de véritables visions qui éclaireront de nombreux débats actuels, faussement nouveaux : politiques de relance, régulation de la mondialisation, réforme du système monétaire international, intégration monétaire européenne.

Au lecteur, au décideur de s'emparer de cette pensée dont l'originalité, l'audace et l'actualité sautent aux yeux.

« Le gaullisme sans De Gaulle, je n'y crois pas ». Nous croyons, nous, que l'œuvre de Jean-Marcel Jeanneney irriguera longtemps nos travaux et ceux de nos collègues. L'OFCE, le cœur lourd mais plein de gratitude, poursuit son chemin sans son inspirateur, en espérant se montrer digne de sa pensée et de son action. Le libéralisme intellectuel demeure sa précieuse boussole.